TURKEY RIGHTS MONITOR

solidarity with

Numéro 210 | Date 24-30 juin

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 36 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

25 juin : Les procureurs turcs ont émis des mandats de détention à l'encontre de 24 personnes, dont des officiers d'active et d'anciens officiers de l'armée, ainsi que d'anciens cadets de l'armée, en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen, sur la base d'enregistrements d'appels téléphoniques.

26 juin : Ayşe Ercengiz, une ancienne enseignante d'école primaire licenciée par un décret gouvernemental à la suite d'une tentative de coup d'État en 2016, a été arrêtée en raison de ses liens présumés avec le mouvement Gülen, accompagnée en prison par sa fille de 20 mois, qui était prématurée et continue de nécessiter des soins médicaux et d'être nourrie au sein.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de_disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

27 juin : Les informations sur les appels d'offres reçus par Atlas İnşaat, fondé par Ender Haberdar, de la municipalité de Sancaktepe, affiliée à l'AKP, ont été interdites d'accès par la Haymana Criminal Judicature of Peace.

28 juin : À la suite du tremblement de terre de 2020 à Elazığ, 2 100 articles de presse et messages sur les médias sociaux contenant le nom du professeur Bedri Gencer de l'Université technique de Yıldız, Faculté des arts et des sciences, Département des sciences humaines et sociales, qui a attribué les catastrophes à la "légalisation de l'adultère" et à "l'interdiction des mariages d'enfants", ont été interdits d'accès par la décision de la Cour pénale de la paix d'Akyazı.

29 juin : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) a imposé une amende administrative de 189 288 TL et 5 suspensions de programme à 'Açık Radyo' pour la déclaration "C'est le 109e anniversaire des déportations et des massacres d'Arméniens sur les terres ottomanes, les massacres que l'on appelle génocide. Comme vous le savez, la commémoration a été interdite cette année".

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

25 juin : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la détention provisoire de 314 personnes après le coup d'État manqué contre le président turc Recep Tayyip Erdoğan en juillet 2016 ne reposait pas

sur des motifs susceptibles de constituer un soupçon raisonnable.

26 juin : Le bureau du procureur en chef de la province turque d'Urfa (sud-est) a accepté une nouvelle plainte pénale contre Emine Şenyaşar, prise pour cible par le gouvernement en raison de sa manifestation réclamant justice pour les membres de sa famille assassinés par les gardes du corps d'un député de l'AKP.

MINORITÉ KURDE

24 juin : Neuf co-maires du Parti de l'égalité et de la démocratie (DEM), parti pro-kurde, se voient interdire de quitter la Turquie sans avoir obtenu une décision de justice.

25 juin : Un Kurde qui a interrogé des électeurs qui auraient été "transférés" dans sa ville de résidence, dans la province de Şırnak (sud-est), le jour des élections locales du 31 mars, afin de modifier les résultats en faveur du parti au pouvoir, a été inculpé.

25 juin : Un tribunal turc a commencé à entendre le procès de cinq anciens législateurs d'un parti pro-kurde pour leur rôle présumé dans les manifestations violentes qui ont éclaté dans le sud-est de la Turquie à la suite du siège de la ville kurde syrienne de Kobani par l'État islamique en Irak et au Levant (ISIL) en 2014.

26 juin : À la suite d'une manifestation pacifique à Mersin, une personne nommée Munzur Can Erdoğan (21 ans) a été interceptée par des personnes non identifiées et a fait l'objet de menaces racistes et discriminatoires et de violences physiques.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

25 juin : Deux journalistes kurdes du Kurdistan iranien risquent d'être expulsés de Turquie vers l'Iran, où ils craignent pour leur vie.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 juin : Turgay Doğan, un détenu malade d'une prison d'Ankara, la capitale de la Turquie, reste incarcéré bien qu'il ait rempli les conditions de sa libération conditionnelle, notamment en accomplissant la partie minimale de sa peine et en étant reconnu pour sa bonne conduite.

27 juin : Selon le rapport annuel de la Fondation des droits de l'homme de Turquie (TİHV) couvrant la période de mai 2023 à avril 2024, les prisons turques sont en proie à des problèmes persistants de torture, de surpopulation et de pratiques discriminatoires.

27 juin : Dans une déclaration sur X, un avocat turc a allégué de graves brutalités policières au sein de l'unité de lutte contre le crime organisé du département de la police d'Istanbul après avoir tenté de fournir une assistance juridique à ses clients.

DROITS DES FEMMES

24 juin : Au total, huit femmes auraient été tuées par des membres de leur famille en l'espace de deux jours.